



## CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2022

Page 2/15

Lors du bilan de stage de l'actuel agent au poste d'entretien, il a été constaté des besoins supplémentaires en ménage à l'école Victor Hugo. Ces besoins supplémentaires impliquent de revoir à la hausse le temps de travail de l'agent d'entretien. Il convient par conséquent d'augmenter l'annualisation du poste de 27h57/35<sup>ème</sup> à 29h11/35<sup>ème</sup>, soit une hausse du temps de travail de 5,6 %.

Le Conseil municipal,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la délibération du 27 juin 2013 créant le poste d'agent d'entretien,  
Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,  
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,  
Vu le décret n°2001-623 du 12 juillet 2001 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale (FPT),  
Vu l'exposé des motifs,

Valide la modification du temps de travail du poste d'agent d'entretien à compter de la titularisation de l'agent en poste.

Le Maire est autorisé à signer tout document inhérent à cette décision.

**Pour : 15 Contre : Abstention :**

### 3°/ ETUDE DE DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Référence : DCM2022-32

Rapporteur : M. MARQUET

M. MARQUET informe d'une DIA concernant un bien immobilier situé 6 rue de la Martinière - parcelle cadastrée AB358.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, considère que ce bien ne présente pas d'intérêt pour la collectivité, et renonce à préempter ledit bien.

**Pour : 15 Contre : Abstention :**

### 4°/ ETUDE DE DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Référence : DCM2022-33

Rapporteur : M. MARQUET

M. MARQUET informe d'une DIA concernant un bien immobilier situé 7 rue de la Martinière - parcelle cadastrée E375.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, considère que ce bien ne présente pas d'intérêt pour la collectivité, et renonce à préempter ledit bien.

**Pour : 15 Contre : Abstention :**

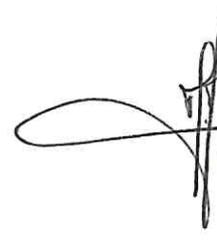
## CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2022

### QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

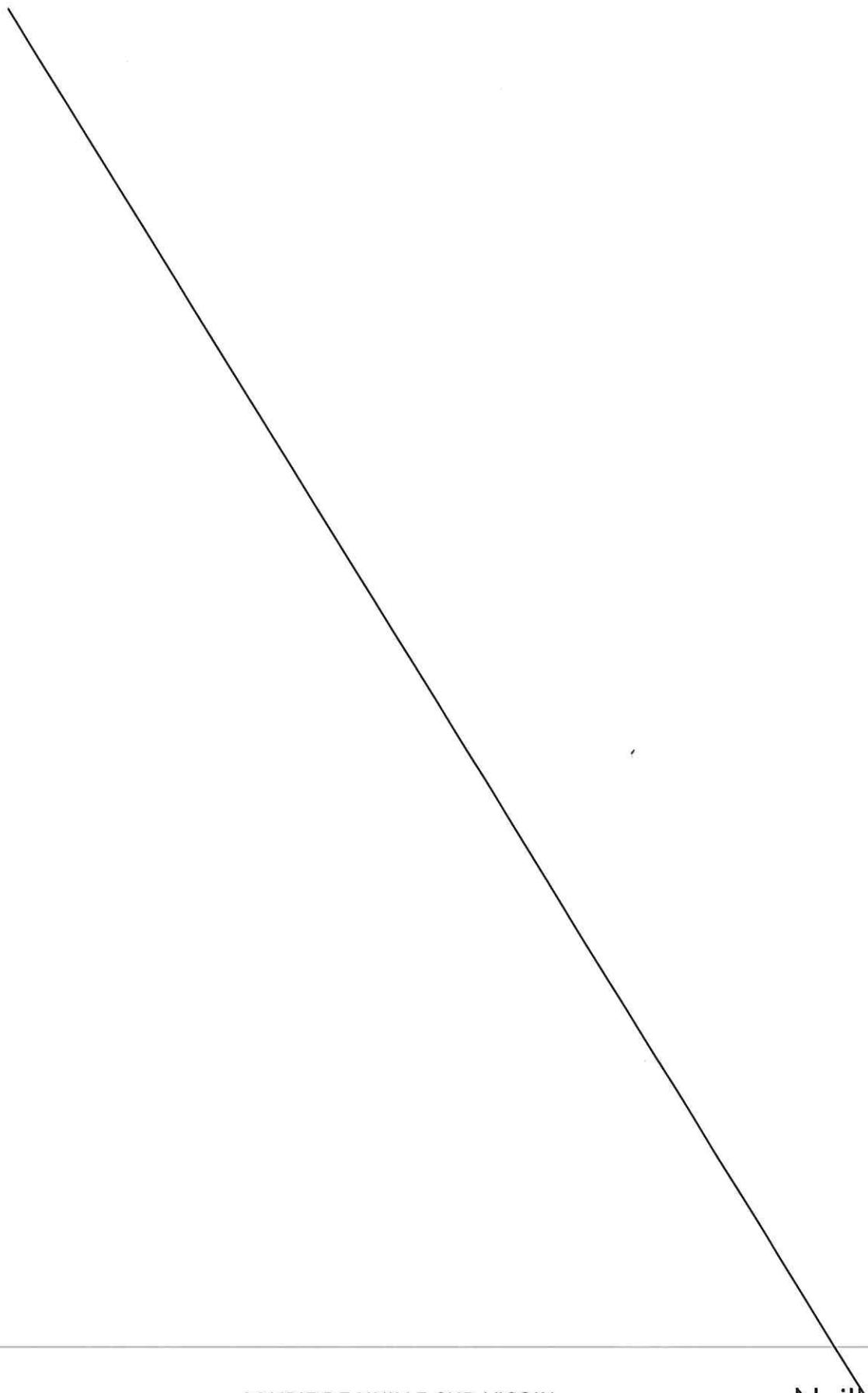
- Prochains conseils municipaux : 29/06/2022
- Tableau des élections : identique aux présidentielles
- Fête de la musique le vendredi 17 juin 2022: quels élus seront présents pour le rangement en fin de soirée : Johann, Sébastien, Mathias, Dominique, Sylvie, Mickaël
- Journée zéro déchets : Samedi 18 juin 2022 à la salle des fêtes :  
10h écorandonnée  
13h30 – 17h30 : atelier et exposition ouvert à tous avec la présence du foyer de vie de Ekla (ex esat lancheneil), CIN, bibliothèque de nuillé sur vicoin
- Astilfête : samedi 2 juillet 2022 : recherche de 2 référents
- Commission enfance : mercredi 1 juin 20h30
- Commission travaux : mercredi 18 mai 20h30

Les Conseillers municipaux,  
La séance est levée à 22h00

Le Maire,  
Mickaël MARQUET

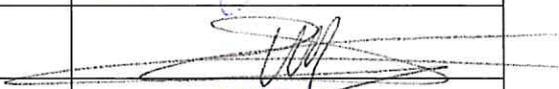
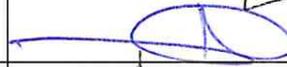


**CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2022**



## CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2022

### FEUILLET DE CLOTURE

Prénom-Nom, Fonction	Signature
Mickaël MARQUET, Maire	
Sylvie RIBAUT, 1 <sup>ère</sup> Adjointe	
Mathias LORIEUL, 2 <sup>ème</sup> Adjoint	
Francine DUPE, 3 <sup>ème</sup> Adjointe	
Yannick COQUELIN, Conseiller Délégué	
Katia CLEMENT, Conseiller Délégué	
Johann GUEDON	
Séverine NAVINEL	
Sébastien HUMEAU, Conseiller Délégué	
Sabrina SOREL, Conseiller Délégué	
Caroline THIBAUT, Conseiller Délégué	
Frédéric DORGERE	
Valentin AUSSANT	
Anaïs RENAUD	
BELLANGER Yvette	